

PRESENTATION DES ORIENTATIONS DU PROJET PEDAGOGIQUE

LA FORMATION DES EDUCATEURS DE JEUNES ENFANTS A L'I.F.R.A.S.S.

La formation des Educateurs de Jeunes Enfants est réalisée conformément à l'arrêté du 16 novembre 2005.

La formation s'étale sur une durée de 3 ans comprenant 1 500 h de cours théorique et 60 semaines de stage équivalant à 2 100 h de stage pratique. Le principe général de la formation est basé sur l'alternance : séquences théoriques et vécus sur le terrain. L'alternance doit être favorable à une adéquation avec les réalités professionnelles du fait de l'évolution du métier, du contexte social, des besoins des familles et des enfants et des orientations des politiques sociales. La formation des Educateurs de Jeunes enfants est bien ciblée sur la spécificité du métier dans le secteur petite enfance.

L'alternance est favorisée par :

- des périodes de stages alternées avec des périodes de cours, l'objectif est de faire du lien entre les connaissances et les pratiques professionnelles. L'étudiant doit arriver progressivement à s'approprier les divers contenus et approches afin de leur donner du sens professionnel.
- Des rencontres-échanges avec les professionnels dans diverses instances telles que :
 - les visites de stages
 - les rencontres au centre de formation en début et en fin de formation afin d'informer les professionnels des orientations de travail sur l'année en cours et des projets éventuels d'action pédagogique liée à des attentes repérées nécessitant un réajustement de la formation dans certains domaines.
 - les regroupements avec les étudiants auxquels participent les professionnels et où s'échangent des réflexions concernant la pratique au quotidien.
 - les groupes de construction d'identité professionnelle
 - les séances de témoignages de pratique et des animations de cours spécifiques.

Ces liens avec les professionnels sont indispensables pour favoriser une réelle adéquation entre les réalités de terrain et la formation.

La formation des Educateurs de Jeunes Enfants est organisée autour de thématiques avec une progression de la 1^{ère} année à la 3^{ième} année dans l'objectif de permettre à l'étudiant de s'approprier les divers acquis tant théoriques que pratiques et d'affiner son projet professionnel.

La profession d'Educateur de Jeunes Enfants est inscrite dans une évolution qui nécessite de prendre en compte divers aspects tels que :

- les nouveaux besoins des familles ;
- l'application du décret d'août 2000 concernant les établissements d'accueil et services d'accueil de la petite enfance ;
- les nouvelles orientations politiques dans le domaine social, familial, juridique et économique ;
- le fonctionnement de nouvelles structures (R.A.M., ...) ;
- l'inscription dans de nouvelles responsabilités (administratives, gestion des budgets, gestion du personnel...) ;
- l'élaboration du projet d'établissement (projet éducatif, projet social, règlement, intérieur..) ;
- les relations partenariales diverses ;
- la connaissance du territoire, des réseaux, de la notion de développement local ;
- les situations d'exclusions, de violence, de maltraitance.../...

L'Educateur de Jeunes Enfants doit rester en état de veille afin de mieux cerner les priorités d'action tant auprès des enfants que des familles, des partenaires divers et de l'équipe...

Au quotidien, il intervient auprès des enfants dans le cadre des temps forts (accueil, repas, coucher, change) et des actions éducatives spécifiques accompagnant le développement de l'enfant. Il est également amené à avoir la responsabilité des professionnels en contact direct avec les jeunes enfants.

L'Educateur de Jeunes Enfants, dont la spécificité est centrée sur la petite enfance (0 à 7 ans), a pour objectif d'assurer selon les contextes :

- l'éveil du jeune enfant ;
- l'encadrement et l'animation d'une équipe de professionnels aux qualifications différentes agissant au quotidien auprès des enfants ;
- la responsabilité pédagogique et administrative de certains établissements d'accueil... ;
- l'organisation et la mise en œuvre de projet d'action en faveur de la petite enfance et des familles sur un territoire déterminé en articulation avec les politiques de la ville, les orientations des communes, la vie des quartiers... ;
- des actions de prévention et de conseil pouvant concerner aussi bien les enfants que les familles ceci en lien avec les équipes pluri professionnelles des services de proximité (école, P.M.I., centre de guidance infantile, C.A.M.P.S,) ;
- du soutien à la formation (accueil de stagiaires, thématique abordée avec les équipes ou les parents...)

L'étudiant sera amené à réfléchir sur les axes suivants qui se retrouveront tout au long de la formation :

- quelle action mener auprès des jeunes enfants ;
- quelle action mener auprès des parents ;
- quelle action mener auprès de l'équipe ;
- quelle action mener auprès des partenaires divers.

Les différentes approches en formation auront pour finalité de développer chez l'étudiant :

- le sens de l'argumentation ;
- la prise d'initiatives ;
- la prise de parole ;
- la démarche de consensus ;
- le sens créatif ;
- la capacité à se remettre en question ;
- la curiosité personnelle ;
- la pondération ;
- le questionnement ;
- la prise de conscience des limites ;
- le sens de la communication ;
- les capacités relationnelles ;
- le sens de l'organisation ;
- le sens de l'adaptation ;
- le sens des responsabilités ;
- le respect de l'autre ;
- l'esprit citoyen ;
- l'ouverture vers d'autres projets.

Différents moyens seront mis à disposition pour créer une dynamique de travail favorable à rendre l'étudiant « acteur » et autonome dans sa formation.

- cours interactifs nécessitant une participation des étudiants et du formateur-enseignant afin de faire le lien avec les pratiques de terrain observées et les concepts traités. (développement du sens de l'argumentation, du questionnement, approfondissement de la réflexion personnelle, capacité d'observation).
- Travail en petits groupes avec des objectifs déterminés (simulation du travail d'équipe, nécessité de partager des idées, de s'inscrire dans le consensus...).
- Mise à disposition de matériel audio-visuel, informatique.
- Support de documents écrits (revues, presse, polycop....).
- Facilité d'accès au Centre de Documentation.
- Responsabilisation de groupes d'étudiants sur des projets recherches spécifiques autour d'une thématique : organisation autonome, étude de moyens à mettre à disposition, finalisation par un exposé-débat ouvert à d'autres étudiants ou à tout public avec réalisation d'une plaquette information-invitation.
- Participation de professionnels ou d'intervenants sur des domaines spécifiques.

L'ensemble de la formation sera basé sur l'interactivité qui favorisera les échanges, le dialogue. Cela permettra de faire prendre conscience d'un existant et d'aller vers des propositions de nouveaux projet d'action tout ceci ayant pour objectif de faire évoluer la formation, et d'aller vers une démarche de qualité soucieuse d'être en cohérence avec le métier pour lequel nous formons les étudiants. La formation s'appuiera sur une pédagogie active qui accompagnera le parcours de formation et l'affirmation du projet professionnel de chacun

Un autre aspect de la formation sera développé : la transversalité

Le site de formation I.F.R.A.S.S. offre une diversité de formations tant du secteur sanitaire que du secteur social. Certaines actions de formations seront proposées en transversalité autour de thématiques spécifiques :

- l'éthique ;
- pluriconfessionnalité et complémentarité ;
- les droits des usagers ;
- la diversité ;
- l'autisme ;
- les droits de l'enfant ;
- petite enfance et handicap : un accueil pour tous ;
- pratiques professionnelles et comportements agressifs.

❖ **OBJECTIFS DE LA FORMATION**

La formation prendra en compte les particularités du métier de l'Educateur de Jeunes Enfants qui sont :

- être en capacité de mener des actions éducatives favorables à accompagner le développement du jeune enfant ;
- soutenir la famille dans sa fonction parentale, être à leur écoute, favoriser la participation parentale au sein de la structure, respecter leurs choix éducatifs, leurs références culturelles ;
- être en capacité d'accueillir la diversité ;
- se donner les moyens d'animer une équipe éducative : encadrer, orienter, réguler, conseiller, soutenir, gérer ;
- innover dans certains dispositifs en lien avec le secteur petite enfance et des orientations politiques et ce en réponse à des attentes observées.

La formation a pour but :

- de transmettre des connaissances théoriques spécifiques relatives au développement de l'enfant ;
- d'apporter des outils d'analyse et de compréhension de situations observées ;
- de développer la capacité à mettre en place des projets d'action éducative adaptés ;
- de prendre en compte l'environnement de l'enfant ;
- d'ouvrir à diverses méthodes et techniques pédagogiques ;
- de développer la compétence d'animation d'un lieu et des équipes encadrantes auprès d'enfants ;
- de donner les moyens pour travailler avec les familles dans une perspective de soutien au développement de l'enfant ;
- de favoriser des prises d'initiatives concernant certains projets et une connaissance de divers partenaires ;
- de donner des moyens d'assurer la responsabilité d'une structure d'accueil et le suivi des projets ;
- d'éveiller l'intérêt pour le champ des politiques sociales pouvant avoir des incidences sur les pratiques professionnelles ;
- de donner du sens à des instances de régulation, d'évaluation de pratiques afin de faire évoluer les orientations ;
- de valoriser le travail d'équipe.

❖ ORGANISATION PEDAGOGIQUE

La formation se décompose en périodes de cours théoriques et en périodes de stages. La priorité est de maintenir le lien avec les réalités professionnelles. L'ensemble des contenus prend en considération aussi bien les notions de transversalités que de complémentarités.

La planification des contenus de formation s'articule autour de différents thèmes comprenant des connaissances théoriques dans divers domaines, des approches éducatives, des supports de méthodologie, des groupes de réflexion sur différents projets et pratiques de terrain. Chaque session théorique est en lien avec des stages spécifiques.

Une collaboration est maintenue de façon régulière avec les professionnels afin de leur permettre de transmettre leurs réalités de terrain.

A- Formation théorique

Celle-ci est organisée sur la base de 1 500 h, conformément à la réglementation.

Il est à savoir que la formation théorique est décomposée en quatre domaines de formation :

- DF1 Accueil et accompagnement du jeune enfant et de sa famille : 400 H
- DF2 Action éducative en direction du jeune enfant : 600 H
- DF3 Communication professionnelle : 250 H
- DF4 Dynamiques institutionnelles, interinstitutionnelles et partenariales : 250 H

B- Formation pratique

Celle-ci se réalise dans de multiples contextes afin d'enrichir progressivement le parcours de l'étudiant de **différentes pratiques de terrain**. Ceci lui permettra d'affirmer ses choix, tant sur le plan éducatif que social avec une ouverture vers des réajustements au fil des évolutions repérées.

Cinq stages sont réalisés en lien avec les domaines de formation référencés :

- DF1 : accueil et accompagnement du jeune enfant et de sa famille – *un stage de 24 à 32 semaines* ;
- DF2 : action éducative en direction du jeune enfant – *deux stages au maximum d'une durée minimale de 8 semaines* ;
- DF3 : communication professionnelle – *un stage d'une durée de 10 semaines* ;
- DF4 : dynamiques institutionnelles, interinstitutionnelles et partenariales – *un stage d'une durée de 6 semaines*.

Des temps de **regroupements** de 2 journées à une semaine selon les stages sont prévus au Centre de Formation. Certains regroupements sont prévus avec les professionnels.

Ces regroupements s'organisent autour :

- de groupe d'analyse de pratique ;
- de groupes de construction d'identité professionnelle ;
- de recherches au Centre de Documentation ;
- d'instances de réflexion avec les professionnels, référents de stage.

Lors des regroupements, les étudiants sont répartis en petits groupes de travail pour assurer leur suivi de stage. Ces groupes sont sous la responsabilité d'un formateur référent du centre de formation qui assurera le suivi des stages, l'analyse des pratiques, les visites de stages.

L'ensemble de la formation est assuré par :

- une équipe de formateurs permanents,
- des enseignants,
- des intervenants extérieurs,
- des professionnels

Des journées de pré-rentrée seront prévues fin juin pour la rentrée des étudiants en première année.

Concernant les candidats aux épreuves d'admissibilité à l'entrée en formation d'Educateur de Jeunes Enfants, il est important de préciser si au vu de leur parcours, ils vont faire une **demande de dispense de domaines de formation** ou une **demande d'allègement de formation** en référence aux éléments ci-joints, conformément à la réglementation.

La directrice du Pôle Petite Enfance de l'IFRASS
En collaboration avec l'Equipe Pédagogique

Chantal BORDE